



FICHE PROGRAMME

Montage, démontage et utilisation d'échafaudages roulants

Obligation de formation (Art. R4323-69 et Arrêté du 21 décembre 2004)
et par référence à la recommandation R457 de la CNAMTS

Durée : 1 jour

OBJECTIFS

- ◆ Être capable de réaliser le montage, le démontage et d'utiliser les échafaudages roulants en sécurité.
- ◆ Connaître les conditions de mise en œuvre et réaliser les vérifications journalières.
- ◆ Évaluer les connaissances théoriques
- ◆ Évaluer le savoir-faire pratique

PUBLIC CONCERNÉ

- ◆ Toute personne amenée dans l'exercice de sa fonction à monter, démonter et vérifier quotidiennement un échafaudage roulant.
- ◆ Adaptation possible pour personne en situation de handicap

PRÉREQUIS

- ◆ Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions
- ◆ Etre âgé de 18 ans minimum

NOMBRE DE STAGIAIRES

- ◆ Maximum : 6 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ◆ Théorie en salle sous forme d'exposés
- ◆ Applications pratiques sur site pédagogique

ANIMATION

- ◆ Réalisée par des formateurs assurant également des missions de vérifications, d'assistance technique et suivis selon notre système qualité

PRIX

- ◆ Inter-Entreprises : 231,50 € HT
- ◆ Intra-Entreprises : Nous consulter

DATES DE FORMATION

- ◆ Inter-Entreprises : Calendrier sur notre site internet
- ◆ Intra-Entreprises : Nous consulter

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Notre organisme s'engage à vous répondre dans un délai de 48 heures. Le délai d'accès est d'environ 11 jours (*Variable selon nombre de places disponibles*)

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE : 0,5 jour

Contexte réglementaire.
Analyse de risques.
Devoirs et responsabilités du monteur d'échafaudages
Adéquation des échafaudages.
Modes opératoires de montage.
Règles de sécurité liées à l'exploitation des échafaudages roulants.
Vérifications des échafaudages roulants.
Référentiels normatifs.

FORMATION PRATIQUE ET ÉVALUATION DE LA FORMATION : 0,5 jour

Mise en situations pratiques.
Montage et démontage d'échafaudages roulants.
Maintenance et stockage des équipements de travail.
Vérification de l'état de conservation des équipements.

Contrôle des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique débouchant sur la délivrance d'une attestation de formation, si avis favorable.



Centre de formation :

Parc d'Activités de la Planque - Rue Nicéphore Niépce
59710 Pont-À-Marcq



03.20.90.95.00



contact@ctd-delinselle.com



FICHE PROGRAMME

Vérification, réception et conformité d'échafaudages roulants

Obligation de formation (Art. R4323-69 et Arrêté du 21 décembre 2004)
et par référence à la recommandation R457 de la CNAMTS

Durée : 1 jour

OBJECTIFS

- ♦ Être capable de réaliser les vérifications du montage d'un échafaudage roulant.
- ♦ Appréhender la réglementation relative à l'exploitation d'un échafaudage roulant.
- ♦ En assurer la maintenance.
- ♦ Évaluer les connaissances théoriques
- ♦ Évaluer le savoir-faire pratique

PUBLIC CONCERNÉ

- ♦ Toute personne (chef d'équipe, chef de chantier ou technicien) désignée par l'employeur pour assurer les vérifications réglementaires d'un échafaudage roulant.
- ♦ Adaptation possible pour personne en situation de handicap

PRÉREQUIS

- ♦ Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions
- ♦ Etre âgé de 18 ans minimum

NOMBRE DE STAGIAIRES

- ♦ Maximum : 6 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ♦ Théorie en salle sous forme d'exposés
- ♦ Applications pratiques sur site pédagogique

ANIMATION

- ♦ Réalisée par des formateurs assurant également des missions de vérifications, d'assistance technique et suivis selon notre système qualité

PRIX

- ♦ Inter-Entreprises : 1 010,00 € HT la journée
- ♦ Intra-Entreprises : Nous consulter

DATES DE FORMATION

- ♦ Inter-Entreprises : Calendrier sur notre site internet
- ♦ Intra-Entreprises : Nous consulter

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Notre organisme s'engage à vous répondre dans un délai de 48 heures. Le délai d'accès est d'environ 11 jours (*Variable selon nombre de places disponibles*)

PROGRAMME

FORMATION THEORIQUE : 0,5 JOUR

Contexte réglementaire.
Analyse de risques.
Devoirs et responsabilités du vérificateur.
Adéquation des échafaudages roulants.
Règles de stabilité des échafaudages roulants.
Charges verticales et horizontales.
Conformité des niveaux et des accès.
Exploitation des notices des fabricants.
Règles de sécurité liées à l'exploitation des échafaudages roulants.
Affichage et consignes.
Référentiels normatifs.

FORMATION PRATIQUE ET EVALUATION DE LA FORMATION : 0,5 JOUR

Mise en situations pratiques.
Vérifications d'échafaudages roulants.
Rédaction d'un rapport de vérification.

Contrôle des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique débouchant sur la délivrance d'une attestation de formation, si avis favorable.



Centre de formation :

Parc d'Activités de la Planque - Rue Nicéphore Niépce
59710 Pont-À-Marcq



03.20.90.95.00



contact@ctd-delinselle.com



FICHE PROGRAMME

Formation au montage et à la vérification d'échafaudages roulants

Obligation de formation (Art. R4323-69 et Arrêté du 21 décembre 2004)
et par référence à la recommandation R457 de la CNAMTS

Durée : 1 jour

OBJECTIFS

- ♦ Etre capable de réaliser le montage, le démontage et d'utiliser les échafaudages roulants en sécurité.
- ♦ Connaître les conditions de mise en œuvre, réaliser les vérifications réglementaires et assurer la maintenance des échafaudages roulants
- ♦ Évaluer les connaissances théoriques
- ♦ Évaluer le savoir-faire pratique

PUBLIC CONCERNÉ

- ♦ Toute personne amenée dans l'exercice de sa fonction à monter, démonter et vérifier un échafaudage roulant.
- ♦ Adaptation possible pour personne en situation de handicap

PRÉREQUIS

- ♦ Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions
- ♦ Etre âgé de 18 ans minimum

NOMBRE DE STAGIAIRES

- ♦ Maximum : 4 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ♦ Théorie en salle sous forme d'exposés
- ♦ Applications pratiques sur site pédagogique

ANIMATION

- ♦ Réalisée par des formateurs assurant également des missions de vérifications, d'assistance technique et suivis selon notre système qualité

PRIX

- ♦ Inter-Entreprises : 1 010,00 € HT la journée
- ♦ Intra-Entreprises : Nous consulter

DATES DE FORMATION

- ♦ Inter-Entreprises : Calendrier sur notre site internet
- ♦ Intra-Entreprises : Nous consulter

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Notre organisme s'engage à vous répondre dans un délai de 48 heures. Le délai d'accès est d'environ 11 jours (*Variable selon nombre de places disponibles*)

PROGRAMME

FORMATION THEORIQUE : 0,5 JOUR

Contexte réglementaire.
Analyse de risques.
Devoirs et responsabilités
Adéquation des échafaudages roulants.
Règles de stabilité des échafaudages roulants.
Charges verticales et horizontales.
Conformité des niveaux et des accès.
Exploitation des notices des fabricants.
Modes opératoires de montage.
Règles de sécurité liées à l'exploitation des échafaudages roulants.
Vérifications des échafaudages roulants.
Affichage et consignes
Référentiels normatifs.

FORMATION PRATIQUE ET EVALUATION DE LA FORMATION : 0,5 JOUR

Mise en situations pratiques.
Montage et démontage d'échafaudages roulants.
Vérifications d'échafaudages roulants.
Rédaction d'un rapport de vérification.
Maintenance et stockage des équipements de travail.

Contrôle des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique débouchant sur la délivrance d'une attestation de formation, si avis favorable.



Centre de formation :

Parc d'Activités de la Planque - Rue Nicéphore Niépce
59710 Pont-À-Marcq



03.20.90.95.00



contact@ctd-delinselle.com